PRIX SUMMER
Moi, collégien, juré littéraire

GRAND ANGLE
L'urbanisme des possibles

FEYZIN
La Vallée qui cache la forêt

ÉDITION
Portes du Sud

N°40
FÉVRIER
2024

LE MAGAZINE DE LA MÉTROPOLE DE LYON

MET'

MÉTROPOLE
GRAND LYON

Sommaire

04 **Quoi de neuf ?!**
Des arbres pour rafraichir la ville | Nouveaux élus au Comet jeunes | Un nouveau service d'autopartage | Finis les écrans pub dans le métro | Bon plan culture pour les étudiants

06 **Le sujet qui fâche**
Le partage de la rue

07
Grand angle
L'urbanisme des possibles

10 **Projets**
Les Grandes Locos nouveau lieu pour la culture

12 **En coulisses**
Le Prix Summer des Collégiens

MÉTROPOLE GRAND LYON

MET' | N° 40 | Février 2024
Le magazine d'information de la Métropole de Lyon
www.met.grandlyon.com

Métropole de Lyon – Direction de la communication : 20 rue du Lac – CS 33569 – 69505 Lyon Cedex-03 – magazine@grandlyon.com – **Directeur de publication :** Julien Zloch – **Rédactrice en chef :** Céline Boucharlat – **Rédacteur en chef adjoint :** Cédric Perrier – **Rédaction :** Amélie Lebrun, Théo Chapuis, Amandine Le Blanc, Marie Towhill – **Iconographie :** Jean-Paul Lamy, Marine Durantet – **Photo de couverture :** Anaïs Mercey – **Suivi de production :** Isabelle Gabert, Loona Dugoua-Macé – **Illustrations :** Shutterstock/Huza – **Conception et mise en page :** Du bruit au balcon **Impression :** Roto France Impression – **Tirage :** 724 100 exemplaires
ISSN 2492-6973 (Imprimé) – ISSN 2493-156X (En ligne)

14

Près de chez vous…

16

Et si on sortait

Microbiote à la Cité internationale de la gastronomie | La Fête du Livre de Bron | Nouvelle expo au Planétarium | L'appel de la forêt au musée des Confluences…

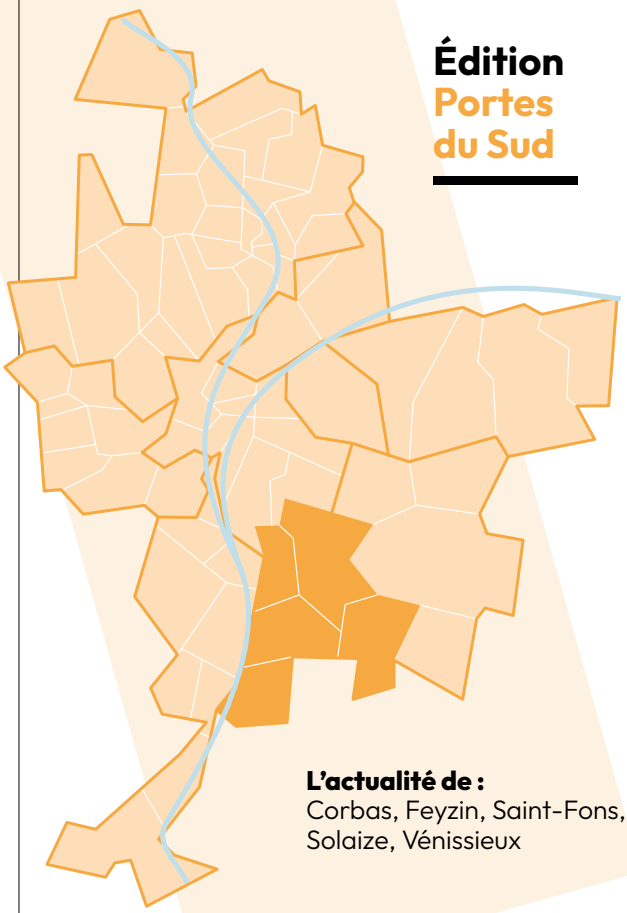

Édition Portes du Sud

L'actualité de :
Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize, Vénissieux

© Nicolas Leblanc – Item – Métropole de Lyon

Bruno Bernard,
président
de la Métropole
de Lyon

Hospitalité, culture, soutien à des activités économiques émergentes, l'urbanisme transitoire permet tout cela. Sur des friches industrielles comme dans l'espace public, on innove, on expérimente ou on met à l'abri des personnes fragiles.

Ce sont plus de 40 sites qu'on vous invite à découvrir dans ce numéro. Certains sont ouverts sur leur quartier, on peut y trouver de quoi se réunir, se divertir et s'entraider.

La Métropole de Lyon favorise l'urbanisme transitoire car il permet la fabrique de la ville de demain : résiliente et solidaire.

Ce magazine est distribué dans toutes les boîtes aux lettres.
Si vous constatez qu'il est mal distribué à votre domicile, signalez-le !
→ **met.grandlyon.com/distribution_met**

- Ne pas jeter sur la voie publique -

LE TRI + FACILE

BAC DE TRI

PEFC 10-31-1557
Certifié PEFC
Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées
www.pefc-france.org

Suivez l'actu de votre Métropole sur **met.grandlyon.com**
et sur les réseaux sociaux :
legrandlyon
Métropole de Lyon
grandlyon
grandlyon
Grand Lyon TV

Quoi de MÉTROPOLE neuf ?!

+ de 32 000 ↓

C'est le nombre d'arbres et d'arbustes plantés cette saison par la Métropole. C'est presque dix fois plus que le rythme de plantation d'avant 2020. Certains sont de grands végétaux déjà matures et d'autres de tout jeunes plants encore fragiles, comme ceux qui poussent à Feyzin pour créer une future forêt urbaine en plein cœur de la Vallée de la chimie. Mis en terre de novembre à mars, ils agissent toute l'année pour capter le CO_2 et rafraîchir nos villes l'été, lorsque la canicule menace. Sur les trottoirs ou dans les parcs, le long des routes ou près des quais, le rôle de chacun d'entre eux est essentiel !

© Laurence Danière - Métropole de Lyon

VOLS DE VÉLOS

380 000 € POUR LA PRÉVENTION

Rien qu'à Lyon 3 000 vélos sont dérobés chaque année : un sacré frein pour s'y mettre ou pour s'y tenir ! Alors la Métropole agit contre ce fléau via cinq structures qui vont recevoir plus de 380 000 € sur trois ans. Parmi elles, les Ateliers de l'audace. *« On va pouvoir aller à la rencontre des gens pour lever les blocages et dédramatiser »,* explique Priscilla Petitjean, leur directrice. Concrètement, ça donnera quoi ? Des animations en bord de piste cyclable pour choisir et fixer un antivol imprenable ; des opérations de marquage des vélos ; ou des distributions d'accessoires… pour pimper son vélo et le rendre plus reconnaissable – donc plus difficile à revendre et donc, moins attirant à voler !

Stop pub !

En 2024, les écrans vidéo publicitaires dans le métro vont progressivement disparaître. Les 120 panneaux seront démontés. Le gain ? Moins de pollution visuelle et moins d'énergie consommée par la même occasion. Cette mesure vient en complément du Règlement local de publicité (RLP). Adopté par la Métropole en juin dernier, il vise à réduire la place de la publicité dans l'espace public. À l'avenir, les panneaux de pub seront moins nombreux, plus petits et interdits à proximité des écoles. Finies aussi les bâches publicitaires et les enseignes lumineuses sur les toits.

© Jérémy Cuenin - Métropole de Lyon

CITOYENNETÉ

Le Comet prend son envol

Depuis fin novembre, le Conseil métropolitain des jeunes (Comet) accueille ses nouveaux membres. Porte-paroles de leur génération, ces élèves de 4e, élus pour deux ans, se réunissent deux fois par mois pour plancher sur les projets de leur mandat. Au programme : des actions pour lutter contre les discriminations au collège et aider les plus vulnérables. De quoi changer la vie des ados… et même celle des autres. Brillant !

AUTOPARTAGE

La Métropole vous passe les clés

Besoin d'un véhicule pour quelques heures, une journée, un week-end… Ça tombe bien, la Métropole de Lyon lance son service public d'autopartage. D'ici 2026, 1000 voitures seront disponibles, au pied de chez vous, avec ou sans abonnement. Il y en aura 3 400 en 2030. Vous n'aurez qu'à les réserver, rouler, puis les déposer en station. Oui, un peu comme des Vélo'v qui font "vroum" ! On estime qu'une voiture partagée sert à autant de personnes que cinq à huit voitures personnelles.

EN BREF

58

C'est le nombre de communes désormais dans la métropole de Lyon, depuis la fusion d'Oullins et de Pierre-Bénite le 1er janvier 2024.

Gare Gérard-Collomb

À Lyon 9, la station "Gare de Vaise" va porter le nom de celui qui fut président de la Métropole et maire de Lyon pendant près de vingt ans, Gérard Collomb. Il s'est éteint le 25 novembre dernier. L'arrondissement lui doit la transformation d'anciennes friches SNCF en quartier habité et agréable.

14 juin

Rencontres métropolitaines en vue ! En 2023, 400 agents ont quadrillé le territoire pour présenter leurs métiers et le rôle de la Métropole de Lyon, mais aussi écouter les préoccupations des habitantes et habitants : logement, mobilité, qualité de l'air, etc. Ils remettent le couvert le 14 juin 2024.

Coup de théâtre

Vous êtes étudiante ou étudiant ? Vite ! Rendez-vous sur **www.lyoncampus.com** pour gagner des billets toute l'année. Humour, théâtre, concerts, opéra… Il y en a pour tous les goûts. Et ne manquez pas le pass culture : 3 places de spectacle + 1 ciné pour 18 €.

le Sujet qui FÂCHE

LE PARTAGE DE LA RUE

Piétons, cyclistes, automobilistes, les habitudes changent et l'espace public doit en tenir compte. Partager la rue, c'est donner plus de place à la marche, au vélo et aux transports en commun, sans oublier la sécurité de tous les modes de déplacements.

« Rouler à vélo dans Lyon ? Non merci, je tiens à la vie ! Une réflexion sur le comportement des deux-roues, vélos et trottinettes serait urgente. »

C'est indéniable, le nombre de cyclistes explose dans l'agglomération. Le cap des 50 millions de déplacements à vélo a été franchi en 2023. Les aménagements de voies dédiées pour chaque mode permettent d'éviter les conflits d'usage dans l'espace public. Les 200 km de Voies Lyonnaises créés d'ici 2026 apporteront plus de confort et de sécurité pour tout le monde. La Métropole de Lyon organise régulièrement des campagnes de sensibilisation auprès des cyclistes et la police mène des opérations de contrôle et de verbalisation.

« C'EST TOUJOURS LE PIÉTON QUI TRINQUE, QUE CE SOIT FACE AUX VOITURES OU AUX VÉLOS. »

Saviez-vous que la marche à pied est le premier mode de déplacement dans l'agglomération lyonnaise ? La Métropole a investi 25 millions d'euros pour un "plan piétons" qui permet d'élargir les trottoirs existants, d'en créer de nouveaux, d'aménager les passages protégés ou encore de sécuriser les abords des collèges. En Presqu'île, une quinzaine de rues seront piétonnisées d'ici 2025.
Protéger les piétons et les personnes à mobilité réduite, c'est aussi l'objectif du passage à 30 km/h dans plusieurs communes. Et ça marche ! 22 % d'accidents en moins depuis sa mise en place à Lyon, en mars 2022.

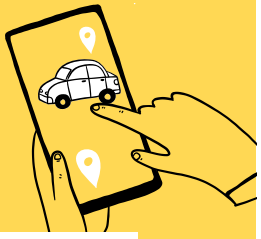

« Je ne viens plus en ville avec ma voiture, impossible de circuler et de se garer. Vous pénalisez les gens qui n'habitent pas à Lyon même. »

Il y a plein de façons de venir en ville sans prendre sa voiture. En utilisant les transports en commun par exemple ; un ticket TCL donne accès à l'un des 23 parcs-relais de l'agglomération. Et le réseau continue de se développer. Le covoiturage aussi prend de l'ampleur, bien aidé par l'arrivée de l'appli En Covoit' Grand Lyon qui permet de profiter d'un coup de pouce de la Métropole (jusqu'à 2,50 € par trajet). Quant à l'offre de Vélo'v, elle s'améliore avec le passage en électrique de la moitié de la flotte début 2025.
→ encovoit.grandlyon

Trouvez toutes les infos pour vos déplacements sur notre nouveau site
→ mobilites.grandlyon.com

L'URBANISME des possibles

GRAND ANGLE

© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Terrains vagues, friches industrielles, casernes désaffectées : et si on y voyait une chance ? Plutôt que de les laisser vides en attendant le démarrage de chantiers, pourquoi ne pas les mobiliser à la faveur de nouveaux projets ? Héberger des personnes sans abri, les mettre à disposition d'entrepreneurs qui se lancent, en faire des jardins partagés, organiser des événements pour que les habitants en profitent… Voilà bien résumée la politique d'urbanisme transitoire impulsée par la Métropole de Lyon, un marqueur fort du mandat avec une montée en puissance en 2024.

À la clé, une autre manière de fabriquer la ville : plus résiliente, plus solidaire – à l'épreuve des bouleversements climatiques, économiques et sociaux. La Métropole y consacre un budget sans précédent : 10 millions d'euros jusqu'en 2026, avec déjà 43 sites répertoriés sur tout le territoire.

344 **personnes** travaillent sur les différents sites

Le Laboratoire des Gratte-Ciel à Villeurbanne : l'occupation temporaire s'est achevée fin septembre, après trois ans d'animations tournées vers l'agriculture urbaine et le réemploi.

Hospitalité et nouveaux départs

Des terrains vagues se transforment alors en centres d'hébergement d'urgence pour au moins trois ans, comme la Station Rockefeller à Lyon 3 où de petits bungalows préfabriqués ont été installés pour héberger 52 jeunes migrants. À Villeurbanne, la Métropole a rapidement mis sur pied tout un village de *tiny houses* pour accueillir 17 familles, des mères isolées avec leurs enfants de moins de trois ans. Même principe dans le 9e arrondissement avec Les Amazones : 20 maisons de poche occupent l'ancien dépôt de sel de la Métropole. Dernier en date : Cocon à Oullins-La Saulaie, où la Métropole, avec l'aide d'associations, loge 22 familles en attendant le coup d'envoi du projet urbain sur cette immense friche de 20 hectares. Bien plus qu'un toit, dans ces habitats mobiles, les personnes vulnérables retrouvent l'intimité et la dignité nécessaires à un nouveau départ après des parcours de vie difficiles. *« Il y a du lien social qui se crée, de la solidarité de quartier prend racine autour de ces villages »*, assure Béatrice Vessiller, vice-présidente de la Métropole à l'Urbanisme et au cadre de vie.

432 **personnes**
mises à l'abri avec l'aide des associations

Un tremplin pour les entreprises

Ultraflexibles et super accessibles : ces grands volumes vacants permettent de démarrer une activité en limitant la prise de risque. Peu de frais à débourser avec des loyers en moyenne 30 à 50 % en dessous du prix du marché. La souplesse d'arriver et de repartir facilement.

Un mois de préavis seulement. *« Et si la mayonnaise prend, on peut renouveler le bail. »* Julie Pinson en sait quelque chose, elle gère les Ateliers Briand à Saint-Priest : 1 000 m² de bureau, 10 000 m² de halles, 36 entreprises installées pour trois ans. *« Renouvelables trois ans. C'est idéal quand on se structure. Le temps de trouver son modèle économique, ses financements, ses partenaires, de tester son projet… »* Certains occupants rejoindront des sites conventionnels une fois leur activité bien rodée. *« D'autres lâcheront la rampe parce qu'ils réaliseront que leur activité ne tourne pas - sans y laisser trop de plumes. »* Un constat partagé par Béatrice Vessiller : *« On s'autorise beaucoup plus d'options dans le transitoire car la prise de risques est limitée. Les bonnes idées vont prendre et pourront ensuite trouver leur place dans le pérenne. »*

L'allée du Textile à Vaulx-en-Velin, l'Étape 22D à Villeurbanne, les Ateliers Briand à Saint-Priest… Grâce à l'urbanisme transitoire, la Métropole peut proposer des espaces moins chers aux acteurs de l'ESS. Mais pas que. *« Il y a une mixité hyper intéressante, des sites et des coopérations se mettent en place naturellement »* analyse Julie Pinson. Ainsi, trois structures des Ateliers Briand ont mis au point des tables de bar 100 % recyclées. Inclusion, spécialiste de l'insertion, a mobilisé ses équipes pour désosser d'anciens gradins et récupérer le métal. Lequel a servi à fabriquer le pied imaginé par Be Process, chaudronnier de son état. Pendant que Tizu s'attelait au design du plateau.

> **Au départ, ils viennent chercher du m² pas cher. Et ils trouvent une communauté de travail soudée avec laquelle ils partagent des galères, des coups de main, des réussites.**
>
> **Julie Pinson,**
> gestionnaire des Ateliers Briand chez Intermède

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

L'Étape 22D

Avec ses 36 500 m² de halles, d'ateliers et de bureaux, c'est LE plus gros site à vocations plurielles de la métropole. Autrefois occupée par les sociétés Bobst et Thyssen, l'Étape 22D accueille déjà 27 structures. Grand Plateau fédère des spécialistes du vélo qui partagent des équipements ;

Iloé, une plateforme de tri des encombrants ; Acoléa, un site d'hébergement de jeunes en grande précarité ; et bientôt, Le Moulin, traiteur artisan, y installera un laboratoire ; Habitat et Humanisme y ouvrira un centre d'hébergement et un grand projet autour de la solidarité alimentaire est en préparation, avec un espace de stockage alloué aux Restos du Cœur.

© Thierry Fournier - Métropole de Lyon

Culture alternative

Les professionnels du secteur culturel ont été les premiers à voir les possibilités grandioses de l'urbanisme transitoire. Capacité d'accueil, terrain de jeu artistique, prix de location imbattable, occupation événementielle : les anciens sites industriels aux proportions monumentales cochent toutes les cases. À ce titre, l'ancien technicentre SNCF à La Mulatière est en passe de devenir le nouveau spot culturel de la métropole. On vous en parle juste après (pp. 10-11).

Faites place à la nature !

Moins de bitume, plus de végétation : c'est une demande forte des habitants. La Métropole explore aussi le potentiel fertile des terres en friche. Les jardins partagés des Marronniers à Fontaines-sur-Saône en sont un bel exemple. L'objectif : créer du lien entre les résidences et l'école des Marronniers grâce au jardinage. Et ça prend ! Concrètement, une grande bande de 2 600 m² accueille une pépinière, un jardin partagé et une zone de liberté où les enfants peuvent jouer au grand air. Du côté de Villeurbanne, plusieurs projets d'agriculture urbaine sont nés de l'occupation temporaire "Laboratoire des Gratte-ciel". Et depuis décembre à Bron, les 10 000 m² libérés après la démolition d'UC1, une des plus grandes barres d'immeubles de France, sont utilisés pour stocker, assainir et fertiliser la terre des chantiers de la métropole. Avant de la réinjecter pour des plantations futures. On touche du doigt l'économie environnementale et circulaire.

Tester avant les grandes manœuvres

L'urbanisme transitoire permet aussi de tester plusieurs options avant de trancher en faveur de l'aménagement définitif d'un espace public. À Villeurbanne, par exemple, sur la place Grandclément, en parallèle de la construction du tram T6, la Métropole a pu tester différentes installations au fil des saisons avec les habitants : coin pique-nique, aire de jeux, manège, brumisateurs et voiles d'ombrage au plus fort de l'été. C'est aussi le cas à Lyon 3 : en attendant les travaux sur la place des Martyrs de la Résistance, juste devant l'école Léon-Jouhaux, le parking a été supprimé et les usagers peuvent profiter de bancs et de gradins sous les platanes, et même d'un circuit pour apprendre à faire du vélo. *« On profite du temps long de la transformation urbaine pour tester une multitude de projets en lien avec nos politiques publiques*, explique Béatrice Vessiller. *Sans l'urbanisme transitoire, ces projets n'auraient jamais pu voir le jour. »*

100 **mobiliers** extérieurs fabriqués et testés

Les Grandes Locos
Nouveau terminus pour la culture

D'immenses halles et des milliers de mètres carrés à ciel ouvert, le tout au carrefour du métro B, du boulevard M7 et de trois Voies Lyonnaises… En 2024, l'ancien technicentre SNCF à La Mulatière devient le terrain de jeu de trois événements phares de la métropole de Lyon. Bienvenue aux Grandes Locos !

Un futur haut lieu de la culture métropolitaine s'apprête à entrer en gare. Dès le mois de mai, Nuits sonores, le Lyon Street Food Festival et les Biennales de la danse et d'art contemporain vont s'installer pour plusieurs années dans cet écrin industriel à la mesure de leur démesure. Et à partir de 2025, les Grandes Locos s'ouvriront à d'autres événements culturels.

© Thierry Fournier – Métropole de Lyon

170 ans d'histoire

Pour capter l'esprit du nouveau projet d'urbanisme transitoire porté par la Métropole de Lyon, il faut remonter le temps. En 1846, la Compagnie des haut fourneaux, forges et ateliers d'Oullins vient de s'installer à La Mulatière. Situé le long de l'une des toutes premières voies ferrées de France, le site finit par être racheté par la SNCF. Pendant 170 ans, on y construit et on y entretient des locomotives à vapeur puis des moteurs électriques pour les trains. Mais en 2019, la majorité des activités sont transférées à Vénissieux et le site est en grande partie désaffecté. Il faut lui imaginer un nouveau destin.

Cadre grandiose pour culture grand format

Rapidement, la Métropole de Lyon, la SNCF et la commune de La Mulatière tombent d'accord : l'avenir du technicentre doit être à la hauteur de son histoire… et de sa situation au cœur névralgique des grands projets urbains du territoire, entre Confluence, Gerland et Oullins-La Saulaie. Le site combine des bâtiments monumentaux, de grands espaces extérieurs et une desserte idéale par les transports en commun : de quoi ouvrir le champ des possibles. D'autant que l'occupation des anciennes usines Fagor touche à sa fin à Gerland : les événements culturels XXL de la métropole ont besoin d'un nouveau point de chute. La décision est prise, une partie du technicentre leur sera réservée en attendant le projet urbain définitif. Les Grandes Locos sont nées.

La réhabilitation va bon train

Désormais propriétaire des halles 8 et 9, et locataire de la halle 1 et des bâtiments nord, la Métropole de Lyon a lancé une vaste réhabilitation. Électricité, désamiantage, mise aux normes de sécurité, aménagements extérieurs… Les premiers travaux se concentrent sur le patrimoine en location, épicentre de la saison 2024. Les acteurs culturels entreront en scène dès le mois de mars pour s'approprier le décor

et le façonner pour chaque événement. Première à ouvrir le bal, l'association Arty Farty, aux manettes de Nuits sonores, annonce déjà quatre scènes électro pour l'édition de mai 2024. Puis ce sera au tour du Lyon Street Food Festival de réinventer les lieux en juin, avant que la Biennale d'art contemporain ne s'en empare en septembre.

Du transitoire, mais pas que

Jusqu'en 2028, l'occupation des Grandes Locos sera mouvante. Le scénario changera chaque année en fonction de l'avancée des travaux, dans une pure logique d'urbanisme transitoire. Ensuite, la fin de la réhabilitation des halles 8 et 9 ouvrira la porte à un avenir au long cours. *« Nous voulons créer un écosystème pour que la production artistique puisse se développer et se structurer avec des espaces de création, de travail, de production, de stockage… »*, souligne Cédric Van Styvendael, vice-président en charge de la Culture. Trait d'union entre temporaire et pérenne, les Grandes Locos sont une première brique du futur projet urbain. Avec elles, une donnée s'affirme : la culture donnera sa couleur à la transformation définitive du site.

> Ce site immense et grandiose servira d'écrin à une vie culturelle vivante, renouvelée et dynamique.
>
> **Bruno Bernard,**
> président de la Métropole de Lyon

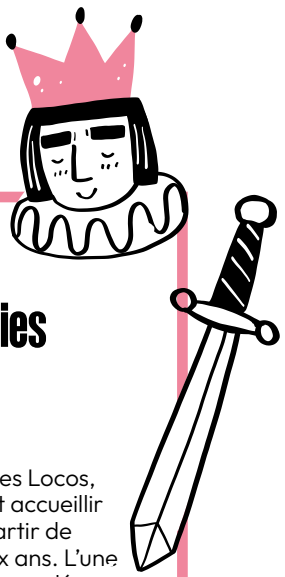

Demain, des ressourceries spécialisées

Comme un avant-goût du potentiel des Grandes Locos, les bâtiments nord vont accueillir deux ressourceries à partir de 2025, pour au moins dix ans. L'une offrira une seconde vie aux décors, costumes et accessoires issus de spectacles, concerts, expos, bref du monde culturel. L'autre sera dédiée au réemploi dans le secteur du bâtiment. Pour faire simple, ces recycleries professionnelles permettront de récupérer objets et matériaux. Côté culture, certains éléments pourront être réutilisés en l'état par des associations ou des compagnies en quête de solutions à moindre coût. D'autres serviront de base à la confection de nouveaux objets ou décors. Côté construction, les professionnels pourront piocher dans une matière première circulaire pour alléger l'empreinte carbone des chantiers.
Outre le stockage, la remise en état et en circulation du matériel collecté, les ressourceries seront aussi un vivier d'idées, de formation et de compétences pour tester de nouvelles façons de construire la ville et de produire la culture.

50 000 m²
de bâtiments
et d'espaces extérieurs

17 M€
d'investissement

250 000
personnes
par an pour
les trois festivals

Prix Summer des Collégiens
On ne s'improvise pas juré littéraire

La dernière fois que vous avez lu trois romans en moins de cinq mois, c'était quand ? Une classe de 4e du collège Honoré de Balzac à Vénissieux se prépare pour décerner le prix Summer des Collégiens, lors de la Fête du Livre de Bron en mars.

Pour Daniel, Rosine, Abdel, Annaelle, Kenza, Manal et leurs camarades, c'est du sérieux. Tout comme les élèves de huit autres classes de 4e et de 3e de la métropole de Lyon qui remettront ce prix, ils lisent et étudient trois romans jeunesse parus en 2023. Trois récits haletants, qui mettent en scène des adolescentes courageuses, des plages bretonnes aux grandes prairies américaines en passant par le Pérou des Incas.

Mais on ne s'improvise pas juré littéraire, ça s'apprend ! Par groupes de trois ou quatre, les ados échangent leurs impressions sur un livre ou un autre. De quoi parle l'histoire ? Quelles sont les péripéties du récit ? Les personnages sont-ils timides, drôles, tristes, solaires ? *« Ce qui m'a touché, c'est que c'est une histoire de famille »,* partage Wassim. *« J'ai trouvé que ça manquait d'action »,* regrette Maryam. *« Moi, je me suis tout de suite identifiée au personnage »,* répond Néhémie.

La littérature, c'est le réel

Certains ont déjà l'habitude de dévorer des bouquins, pour d'autres, tourner quelques pages est un véritable effort. *« Le prix Summer des Collégiens est un outil puissant pour réduire ce fossé »,* explique Claire Carthelas, leur prof de français. C'est bien plus que de la lecture ! Avec des comédiens et des journalistes, les élèves participent à des ateliers de mise en voix des textes pour travailler l'oral et l'expression corporelle ; mais aussi de critique littéraire pour affûter leur argumentation : un jury littéraire naît sous nos yeux !

Ils apprennent aussi à modérer un débat littéraire sur scène, pour préparer la cérémonie de remise du prix — en mode *La Grande Librairie* ou *Apostrophes. « Ils iront rencontrer les autrices et l'auteur à la Fête du Livre de Bron. À leur âge, c'est essentiel d'ancrer la lecture dans le réel, d'en faire une discipline collective et de leur faire réaliser qu'elle peut les emmener très loin »,* se réjouit Claire Carthelas.

> **Ce mélange entre des élèves qui lisent et d'autres qui lisent peu, c'est ce qui tire la classe vers le haut.**
>
> **Claire Carthelas,** professeure de français

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Les fiches de lecture, comme des boussoles pour ne jamais perdre son chemin dans ce parcours littéraire ! →

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

À la maison, les ados lisent des récits fantastiques comme l'indétrônable saga *Harry Potter*. Mais aussi *Les Aventures d'Arsène Lupin*, de l'actu… et même l'autobiographie du boxeur Mike Tyson (!).

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Pour certains férus de mangas, lire de droite à gauche, comme au Japon, est tout aussi confortable.

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

© Anaïs Mercey - Métropole de Lyon

Avec *Le Souffle du puma*, c'est la découverte de la double narration : un récit qui se déroule à la fois dans le présent et dans le passé.

Et les nommés sont…

- **Orianne Charpentier,** ***Souffles*** (Actes Sud Jeunesse) 2023
- **Laurine Roux,** ***Le Souffle du puma*** (L'École des Loisirs) 2023
- **Benoît Séverac,** ***Les Sœurs Lakotas*** (Syros) 2023

C'est à la Fête du Livre de Bron, le 8 mars, que les élèves iront remettre le prix Summer des Collégiens.

Fête du Livre de Bron
du 8 au 10 mars, lire p.16

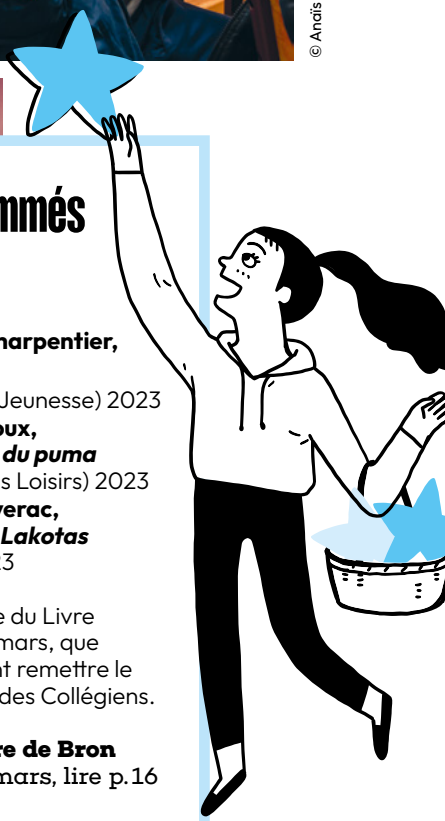

Quoi de neuf ?!

PORTES DU SUD

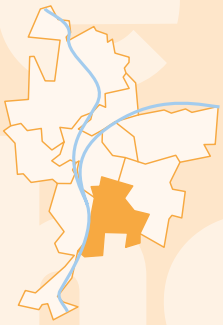

Corbas, Feyzin, Saint-Fons, Solaize, **Vénissieux**

Corbas

Dites ouïes au Polaris

Des histoires pour les tout-petits, pour les plus grands, et pour les très grands aussi. Une journée pleine de rêves à travers des spectacles, des jeux, des ateliers, de la peinture et encore des livres, c'est la fête des histoires racontées, samedi 17 février au Polaris. Pour clôturer ce mini-festival, des chansons festives, joyeuses et émouvantes. Tarif unique : 4 euros par spectacle, réservation conseillée. À partir de 10 heures.

→ Contact : 04 72 51 45 55
lepolaris@lepolaris.org

Vénissieux

La PMI monte en gamme

Quand nourrir mon bébé ? Est-ce qu'il dort assez ? Quels vaccins sont obligatoires ? La Protection maternelle et infantile (PMI), c'est tout ce qui concerne la santé et la prévention sociale, psychologique et éducative des jeunes enfants et des parents. C'est un service public assuré gratuitement dans les Maisons de la Métropole de Lyon (MDML), de la grossesse à l'entrée à la maternelle, et même au-delà. Et bonne nouvelle : à Vénissieux, la PMI s'étoffe ! Depuis le mois d'octobre, une pédiatre a rejoint l'équipe de la MDML Renan, permettant la réouverture des activités de PMI dans le quartier Moulin-à-Vent. Les enfants de 0 à 6 ans sont reçus pour toute consultation médicale, mais aussi pour réaliser les bilans de santé pour les 3-4 ans qui entrent à l'école maternelle.

→ MDML Vénissieux Renan,
46, rue Ernest-Renan,
04 28 67 30 50

© Anaïs Mercey / Métropole de Lyon

Saint-Fons

Et la rue, elle est à qui ?

***« Elle est à nous ! »*, peuvent désormais s'écrier les écoliers de Simone-Veil, à Saint-Fons. Depuis fin novembre, une portion de 130 mètres de la rue Anatole-France, devant l'entrée de l'établissement, est piétonne. Des arceaux vélos, 14 arbres et près d'un millier de plantes et d'arbustes en pleine terre bordent désormais la chaussée. Plus sûre, plus agréable, cette toute nouvelle rue aux enfants donnerait (presque) envie de retourner à l'école !**

© Anaïs Mercey / Métropole de Lyon

50 000

arbres auront été plantés d'ici la fin de cet hiver, là où se dressaient hier maisons, commerces et usines.

Feyzin

PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES

Devant la raffinerie, le bois

Et si des zones où l'humain n'a plus sa place devenaient des réservoirs de nature ? À Feyzin, là où la prévention des risques a imposé de démolir des logements, la Métropole de Lyon plante des dizaines de milliers d'arbres.

C'est l'histoire d'un renouveau. Dans la Vallée de la chimie, dix communes sont couvertes par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT). Son objectif : protéger celles et ceux qui vivent à proximité de sites industriels dangereux. La plupart du temps, des travaux suffisent (voir encadré). Mais pour quelques sites, tous à Feyzin, il a fallu évacuer. Ça concerne environ 80 logements, commerces et usines dans le quartier des Razes et sur l'île de la Chèvre, situés en zone rouge : là où, en cas d'accident industriel, le risque est critique. Alors, depuis trois ans, la Métropole rachète les lieux, reloge les habitantes et les habitants, puis renature ces terrains expropriés.

De la friche à la forêt

L'idée ? Créer un sanctuaire où la biodiversité pourra reprendre ses droits. La zone restera interdite au public, le danger est toujours présent. Mais d'autres formes de vie vont pouvoir s'épanouir. Rue du 8-Mai, rue Thomas ou rue Jean-Bouin, la terre végétale a remplacé la chaussée et les maisons. Près de 9 000 plants forestiers ont déjà été mis en terre. Il faudra attendre quinze ans pour qu'ils déploient pleinement leurs branches. Mais les planter jeunes, c'est leur donner un maximum de chances : ils s'adaptent plus vite et ont moins besoin d'être arrosés. Les essences qui composent le futur bois ont été soigneusement choisies : ce sont des espèces locales, résistantes à la sécheresse et à croissance rapide. L'hiver prochain, en 2024, la Métropole verra encore plus grand. À la place de l'usine Seb, du site TNT de la rue Louise-Michel et du lotissement des Mariniers, plus de 40 000 plants vont s'enraciner ! À terme, une fois les démolitions achevées et suffisamment de terre fertile amenée depuis les chantiers de la métropole, un bois de 10 hectares grandira à deux pas de la raffinerie. De quoi capturer carbone et particules fines grâce aux arbres, ces super-héros si discrets.

Objectif sécurité

Le plan de prévention des risques technologiques qui couvre la Vallée de la chimie est le plus grand de France. 5 400 logements sont concernés par des travaux de sécurisation (renforcement des fenêtres et des murs, pièces étanches…). Les frais sont pris en charge par l'État, les industriels et les collectivités territoriales, dont la Métropole de Lyon via son dispositif Sécuréno'v.

ET SI ON **SORTAIT**

© Vincent Munier

16 février 2024 → 27 avril 2025

En forêt avec Vincent Munier

Faufilez-vous entre les buissons, accroupissez-vous et calmez votre souffle… ça y est, vous êtes en forêt avec Vincent Munier. Vous l'avez peut-être déjà suivi sur les hauts plateaux au Tibet, sur les traces de la panthère des neiges ou en Arctique, à la rencontre des loups blancs. À travers cette nouvelle exposition du musée des Confluences, le photographe animalier vous invite à l'observation et à la patience, cette fois dans les forêts françaises, un environnement plus familier. Mais connaissez-vous ceux qui les peuplent ? Ouvrez grand les yeux dans une ambiance visuelle et sonore mystérieuse. Vous apercevrez peut-être la silhouette d'un cerf dans la brume, le vol somptueux d'une chouette ou un lynx, à l'affût lui aussi, prêt à bondir… Et cet animal aux petits yeux jaunes qui vous dévisage, là-bas, qu'est-ce que c'est ?
Musée des Confluences | Lyon 2 | De 0 à 9 euros
→ **museedesconfluences.fr**

11 février

Amor, amor ! à Lugdunum

Adepte de romantisme et d'histoire ? Suivez cette visite guidée spéciale Saint-Valentin. Clin d'œil aux Lupercales, fêtes de la Rome antique célébrées en février en l'honneur de Faunus, dieu des troupeaux, de la nature et de la fertilité.
Lugdunum | Lyon 5
→ **lugdunum.grandlyon.com**

7 mars

Journée de l'égalité

Mesdames et messieurs, profitez de votre pause déj pour assister à la conférence "Qu'est-ce qu'être une femme dans le sport ?" organisée par la Métropole de Lyon au Palais Hirsch. À la veille de la Journée internationale des droits des femmes, l'égalité est l'affaire de tous.
Palais Hirsch | Lyon 7 | de midi à 14h | Gratuit
→ **grandlyon.com**

8 → 10 mars

Fête du Livre de Bron

Qu'est-ce qui pourrait sauver l'amour ? Réponses à la Fête du Livre de Bron ! Désirs et sentiments sont à l'honneur et nous invitent à questionner le lien aux autres, le rapport à la sexualité, au corps… Au programme : débats d'auteurs, tables rondes, expositions, lectures… ainsi que la remise du Prix Summer des Collégiens (lire p. 12). Vous venez avec vos enfants ? Direction le petit chapiteau pour des spectacles et activités, dès 6 mois. Restauration sur place pour les petits creux.
Hippodrome de Parilly | Bron | Gratuit
→ **fetedulivredebron.com**

7 mars 2024

Retenez-bien cette date : les Nuits de Fourvière dévoilent leur programmation ! Quelques noms sont déjà sortis : King Gizzard et The Lizard Wizard le 3 juin, Véronique Sanson le 14 juin, Dinos le 6 juillet, Patti Smith le 16 juillet. Et la billetterie ouvrira dans la foulée le 13 mars.
→ **nuitsdefourviere.com**

EN BREF

13 → 17 février

Tenir Debout

Témoignages et confidences en direct des coulisses de l'élection de Miss Poitou-Charente. Un spectacle drôle et bienveillant pour déconstruire certains à priori.
Théâtre des Célestins | Lyon 2 | De 8 à 26 euros
→ **theatredescelestins.com**

6 → 14 mars

Festival Écrans mixtes

Le festival de cinéma queer revient dans 30 cinémas, théâtres, médiathèques… de la métropole. Cette année, le réalisateur Sébastien Lifshitz est à l'honneur avec 10 films en rétrospective.
Samedi 9 mars, direction la Maison de la danse pour un atelier et show *Drag King* ainsi que la projection de la comédie musicale *Cabaret* de Bob Fosse.
30 lieux de la métropole
| Tarif selon les salles
→ festival-em.org/infos-pratiques

Jusqu'au 12 mai

500 millions d'années et un jour

Quel est le point commun entre la Croix-Rousse et le chardonnay ?
Le calcaire à entroques ! Allant du jaune au brun, cette roche fut utilisée pour la construction de bâtiments et d'une croix – rousse donc – installée dans le fameux quartier lyonnais. D'aspect brillant, elle a aussi donné son nom au "pays des pierres dorées".
Et le chardonnay alors ? Eh bien, il se cultive volontiers dans les sols constitués de cette même roche.
L'exposition *500 millions d'années et un jour* s'installe au Planétarium, l'occasion de se familiariser avec la diversité des sols du Beaujolais… et de savoir ce qu'est un entroque !
L'entrée du Planétarium est gratuite le premier samedi du mois.
Planétarium de Vaulx-en-Velin
| De 0 à 7 euros pour un accès à toutes les expos + jardin + labos
→ planetariumvv.com

16 février → 30 juin

Microbiote

Près de cinquante mille milliards ! C'est le nombre de bactéries qui peuplent notre ventre. Aussi appelé flore intestinale, cet écosystème méconnu est pourtant considéré comme notre deuxième cerveau : il joue un rôle essentiel pour notre santé physique et mentale. Partez à la découverte de ces discrets bienfaiteurs avec *Microbiote*, l'expo ludique et décomplexée inspirée du livre *Le Charme discret de l'intestin* de Giulia Enders. Après son succès à la Cité des sciences de Paris, *Microbiote* s'installe à la Cité internationale de la gastronomie dès sa réouverture, le 16 février. Engouffrez-vous dans un système digestif géant : 600m² d'écrans tactiles, de jeux interactifs, de maquettes et de dessins déjantés pour comprendre les étonnants pouvoirs de la salive, le rôle des bactéries, virus et champignons. En prime : des astuces pour un transit plus serein.
Cité internationale de la gastronomie
| Lyon 2 | De 4,5 à 7 euros | Tout public
→ grandlyon.com/cite-gastronomie

Du 26 février → 1er mars

Stage ado : ton JT du futur

Que reste-t-il à l'humain si on lui enlève son smartphone ? En écho à la pièce *Scarlett et Novak*, le TNG organise un stage spécial ados sur cinq jours, de 14h30 à 16h30. Réflexion sur le monde actuel, choix des sujets, écriture des reportages, jusqu'au tournage d'un journal télévisé du futur : le JT2050 !
TNG Vaise | Lyon 9 | 20 euros la semaine
→ www.tng-lyon.fr

1 → 3 mars 2024

Primevère

Cette année, le salon de l'écologie et des alternatives emprunte "les chemins de l'alimentation". Débats, conférences, stands… dont celui de la Métropole.
Du bio, du local, du circuit court et en avant !
Eurexpo | Chassieu | De 6 à 15 euros
→ salonprimevere.org

8 et 9 mars

Apprentissage et alternance de l'étudiant

Le saviez-vous ? La Métropole embauche chaque année des jeunes en contrat d'apprentissage – du CAP au Bac +5 – dans l'environnement, l'urbanisme, la communication…
Rendez-vous sur notre stand !
Centre de Congrès | Lyon 6 | Invitation gratuite sur le site
→ ccc-lyon.com

Les tribunes

La Métropole pour tous

Mobilités dans la Métropole de Lyon : La solution qu'il vous reste
Circuler dans la Métropole de Lyon n'est pas une mince affaire ! Priorité aux vélos, fin des véhicules Crit'Air 5 et 4, pénurie de chauffeurs, prix de l'abonnement TCL qui augmente…
2020 était le temps des promesses du "choc de l'offre" des transports au bénéfice des usagers.
Les seuls chocs observés pour l'instant sont : l'augmentation du prix des abonnements au regard de la dégradation de service. D'autant que l'allotissement promet de ne rien arranger… Bien au contraire.
On ne recrute pas de personnel en affaiblissant leurs acquis sociaux !
Quid de la plateforme Mobilités Insertion qui permettait de financer permis et prêt de véhicules et qui prétendait concurrencer le leasing social ?
→ **F. Bouzerda, P. Chambon & I. Doganel**

Métropole en commun

La Métropole de Lyon mise sur **l'occupation de lieux inexploités pour y accueillir temporairement des projets** au service du territoire. Les Grandes Voisines à Francheville est l'exemple d'un tiers-lieu social et solidaire qui s'enrichit ainsi de nouveaux services au cours du temps.

Devant la pénurie de l'hébergement d'urgence et par devoir d'humanité notre collectivité devrait multiplier l'exploitation temporaire de lieux vacants pour mettre à l'abri les personnes à la rue.
Des bâtiments disponibles existent qui, moyennant quelques aménagements, pourraient rapidement devenir des lieux d'accueil dignes.

Les situations d'urgence sociale ne peuvent souffrir d'attendre que l'État décide d'assumer ses compétences et le président de la République ses promesses de 2017. Il sera toujours temps de lui demander des comptes.
→ **contact@metropoleencommun.fr**

Métropole insoumise résiliente et solidaire

Urbanisme Transitoire : Transformons les Espaces Inoccupés en Havres de Chaleur et d'Espoir
La Métropole de Lyon est confrontée à une saturation sans précédent de l'hébergement d'urgence, avec 14 000 personnes en attente de logement dans cette période de grand froid. Face à l'urgence sociale, nous devons agir avec détermination et créativité pour faire respecter le droit inconditionnel au logement.
Dans le même temps, de nombreux projets urbains sont encore non occupés. Pourquoi alors ne pas se servir de ces espaces pour créer des solutions d'hébergement temporaires ? Gérés par des associations dévouées, ces projets redonneraient une utilité à des lieux autrement laissés à l'abandon.
Occupons les fenêtres spatiales et temporelles du vide pour créer des centres de vie, des hébergements d'urgence où nos concitoyens pourront trouver refuge et soutien !

Communiste et républicain

La paix pour le climat !
Alors que les grandes puissances continuent à tergiverser face au défi climatique, elles déchaînent leurs puissances militaires et, partout, les morts… enfants, femmes… L'Occident explique au reste du monde qu'il est juste, que les autres sont des barbares… même quand l'horreur, à Gaza, bouleverse les consciences.

Les USA ont dépensé dans les guerres, depuis 2001, dix mille milliards de dollars ! Sans parler de leurs coûts humain, culturel ! Sortir des guerres, c'est se donner les moyens rapides de cette transition vers une économie décarbonée, de coopérations nouvelles dans la paix, de la sortie, partout, de la pauvreté et, peut-être même, du retour de la conquête spatiale !
Le plan Climat du PCF, "Empreinte 2050", fait le choix de la justice sociale pour réussir la décarbonation, par l'amélioration de la vie de toutes et tous et la réduction des inégalités. Se déplacer mieux ; être bien logé et bien chauffé ; avoir accès à des produits locaux, de haute qualité et durable ; manger sain et à sa faim ; travailler mieux et moins sans craindre le chômage, la précarité ou la pauvreté… Nos scénarios d'atténuation du changement climatique veulent contribuer à de nouveaux jours heureux ?

Inventer la Métropole de Demain

Plus que jamais pour un projet progressiste, humaniste et pragmatique
La nouvelle année commence et clôt la phase de mi-mandat pour l'exécutif métropolitain. Force est de constater, au moment de cette période charnière, que la majorité écologiste a privilégié pendant trois ans des postures favorables à ses seuls partisans, renforçant au passage les divisions parmi les Grands Lyonnais : les piétons et les cyclistes contre les usagers des transports en commun et les automobilistes ; les habitants du centre de la Métropole contre ceux des couronnes ; les jeunes CSP + valides contre les personnes plus modestes, en situation de handicap ou plus âgées. Les projets de la Presqu'Île de Lyon furent des témoignages si criants de cette méthode clivante que même des membres de la majorité ont dû mettre en garde l'exécutif. En parallèle, en matière de gestion, le constat d'échec est sans appel sur trop de points, en particulier sur le plan financier comme le révèle le rapport d'orientations budgétaires 2024, avec une progression des dépenses beaucoup trop rapide par rapport aux recettes. Face à cette trajectoire délétère, notre groupe demeurera un collectif lanceur d'alertes, soucieux du réel et équilibré, plus que jamais convaincu de la nécessité d'un projet progressiste, humaniste et pragmatique.
→ **Louis PELAEZ et les élus du groupe « Inventer la Métropole de Demain »**
inventer-demain-lyon.com

Synergies élus et citoyens

Les vœux Synergies pour 2024
En ce début d'année 2024, nous exprimons notre profond soutien et notre ferme engagement en faveur d'une évolution législative pour la Métropole de Lyon. Fort du soutien unanime de 47 maires et de 2 maires d'arrondissement de Lyon, nous portons avec conviction une proposition de loi qui vise à rétablir un équilibre démocratique essentiel pour notre communauté. Nous formulons alors le vœu ardent que cette proposition soit déposée au Sénat dans les délais les plus brefs, qu'elle y soit étudiée avec toute l'attention qu'elle mérite et qu'elle soit adoptée hors des clivages politiciens et dans l'intérêt supérieur de la démocratie. Cela représente un pas significatif vers une gouvernance moins dogmatique, plus inclusive et représentative des réalités que nos concitoyens peuvent rencontrer.
En cette période de transition et de renouveau nous adressons nos meilleurs vœux à chacun des habitants de la Métropole de Lyon. Puissent les mois à venir être empreints de solidarité, de prospérité et de rapprochement entre les citoyens et leurs représentants. Rassemblons-nous pour partager et consolider les valeurs humaines et de proximité. Poursuivons ensemble notre action pour faire prospérer des projets novateurs qui répondent aux besoins des habitants. Le groupe Synergies Élus et Citoyens vous souhaite une belle année !

Florence Asti-Lapperrière / Corinne Cardona / Gisèle Coin / Pascal David / Rose-France Fournillon / Marc Grivel / Gilles Pillon / Maryline Saint-Cyr / Eric Vergiat / Max Vincent

Suivez-nous sur les réseaux sociaux ! @Synergies-ElusetCitoyens

→ **https://synergies-elus-citoyens.fr**

Progressistes et républicains

Logement : les mesures annoncées ne sont ni un plan ni d'urgence
Alors que tout le secteur du logement est en crise et que les Grands Lyonnais connaissent de plus en plus de difficultés à se loger, le Président de la Métropole a présenté en décembre son plan d'urgence pour le logement.
Nous ne méconnaissons pas les énormes difficultés que connait le secteur, mais force est de constater que, comparativement, de nombreuses métropoles ont lancé antérieurement leur plan d'urgence avec des moyens bien plus conséquents :
Montpellier : 500 000 habitants : 20 M€
Nantes : 670 000 habitants : 20 M€
Toulouse : 800 000 habitants : 32 M€
Lyon : 1 420 000 habitants : seulement 10 M€

En réalité la majorité se contente de redéployer les crédits qu'elle n'a pas pu consommer faute de projets. Nous ne reviendrons pas sur ses promesses intenables de début de mandat de 6000 nouveaux logements sociaux par an. Mais nous voyons bien in fine que ce n'est qu'un jeu de vases communicants.
Ce plan ne comprend finalement qu'une mesure, exiger des bailleurs sociaux qu'ils rachètent des logements en accession pour les transformer en logement locatif social. C'est un choix qui va transformer des programmes conçus pour la mixité sociale en programmes purement sociaux au risque de recréer des effets de ghettoïsation. D'autre part en se concentrant uniquement sur le logement locatif social ces annonces oublient une grande part de nos concitoyens.
À contrario, nous proposons une stratégie qui traite à la fois le logement social mais aussi l'accession à la propriété, notamment en direction des primo accédants, en s'appuyant sur 3 propositions :
- Créer un Prêt à Taux Zéro Métropolitain adossé à celui de l'État.
- Encourager les communes à construire en aidant celles qui atteignent leurs objectifs à réaliser les équipements répondant à l'accroissement de leur population.
- Revoir la péréquation financière entre le logement privé et le logement social afin de respecter les objectifs de mixité sociale sans bouleverser les projets.
Face à cette crise, il est urgent de dépasser les postures et de construire une véritable réponse pragmatique et unitaire.

Socialistes, la gauche sociale et écologique et apparentés

En 2024, toujours la santé (financière)
Le conseil métropolitain doit adopter en janvier son budget 2024. Revenons ici sur les éléments marquants. Les collectivités sont frappées par un effet ciseaux qui s'accentue : une inflation record, des taux d'intérêts qui explosent, des filières d'approvisionnement perturbées, mais des recettes qui chutent comme celles liées aux transactions immobilières. Si la dotation globale de l'État augmente cette année, elle reste loin de l'inflation. Le travail annoncé par la Première ministre en novembre sur les financements de l'État est urgent. Car dans nos collectivités, les budgets sont affectés par le contexte économique et le décrochage des dotations. Pourtant, **notre rôle est de continuer à agir, car c'est quand les choses vont mal et que les difficultés s'accumulent que nos concitoyens ont besoin de l'action publique.**

Dans ce contexte, le gouvernement n'est pas facilitant. Le président de la République en novembre a parlé de déconcentration et de décentralisation. Nous sommes pour. En pratique, ce n'est pas ce qui est fait depuis 2017 : **jamais nous n'avions subi une telle verticalité du pouvoir,** avec la remise en cause de l'autonomie fiscale ou la hausse du point d'indice sans compensation ou soutien. Naturellement nous soutenons les mesures d'augmentation des salaires, nécessaires en période inflationniste. Mais ça ne peut être une décision d'en haut à appliquer en bas ! C'est une contrainte considérable sur les budgets de fonctionnement, c'est plus de rigidité et donc moins d'autonomie : c'est de fait moins de service public.

Enfin, évoquons la dette. Depuis 2020, nous avons continué à dégager de l'épargne tout en continuant à investir. L'encours de la dette est en baisse. **Malgré le contexte économique et financier difficile, la**

situation de la Métropole reste solide, avec une dette maîtrisée et des budgets de fonctionnement et d'investissement au service des Grands Lyonnais. Nous nous inscrivons pleinement dans ces orientations budgétaires, et voterons pour un budget utile à toutes et tous dans cette situation économique difficile.

La Métro Positive

Notre engagement pour défendre les valeurs de la République

Claude Bloch, dernier rescapé lyonnais d'Auschwitz s'est éteint le 31 décembre 2023. Il était un témoin inlassable devant les jeunes générations de l'horreur que peut entrainer la négation des valeurs et des droits humains. Si avec lui s'est éteint la présence d'un survivant, il est de notre devoir que sa mémoire et le devoir qu'il a rempli aux côtés des autres survivants ne s'éteignent jamais.

À la Métropole de Lyon, nous n'avons de cesse de toujours rappeler la nécessité de la perpétuation de la mémoire. Ainsi, aux côtés de l'association pour l'édification d'un Mémorial de la Shoah à Lyon nous avons maintes fois relancé le projet auprès de la Métropole jusqu'à obtenir son engagement de co-financement en complément de celui de la région Auvergne-Rhône-Alpes. Il verra ainsi le jour sur la place Carnot dans le 2e arrondissement de Lyon.

De même nous avons alerté et mobilisé l'opinion contre le projet de dénaturation du Mémorial national de la prison de Montluc pour préserver la mémoire des déportés dont les 44 enfants juifs raflés à Izieu. C'est aussi le lieu des crimes de Klaus Barbie, ancien chef de la gestapo lyonnaise. Nous avons ainsi obtenu l'engagement de la Métropole d'agir pour la préservation de cette mémoire spécifique.

Notre Métropole accueille de nombreux hauts lieux de mémoire comme le mémorial Jean Moulin à Caluire-et-Cuire et le Centre d'Histoire de la Résistance et de la Déportation - Musée de Lyon. Elle a un rôle particulier dans la transmission auprès des nouvelles générations. C'est pourquoi nous dénonçons toujours le choix de la nouvelle majorité de ne plus organiser les visites des collégiens au camp de concentration d'Auschwitz en Pologne pour des raisons idéologiques liées au refus de financer l'usage de l'avion.

Cette préservation de la mémoire doit être perpétuée pour que jamais notre société n'oublie les crimes passés et qu'elle préserve pour toujours les droits et libertés des femmes et des hommes.

En cela, notre Métropole doit aussi s'impliquer, même symboliquement, lorsque des crimes sont perpétués dans le monde. Nous avons voté une participation à l'aide humanitaire en faveur des réfugiés arméniens chassés du Haut-Karabagh qui marque la dénonciation de l'attaque de l'Azerbaïdjan. Nous avons condamné sans réserve les actes terroristes perpétrés par l'organisation du Hamas contre Israël. Nous avons renouvelé notre soutien à l'Ukraine pour ne pas oublier la poursuite de la guerre menée par la Russie.

Quand la peur s'empare de certains habitants. Quand la rage fait monter la volonté de se faire justice soi-même. Quand des citoyens renoncent à leurs engagements d'élus ou altruistes notamment dans des structures associatives. Nous devons réagir. Pour protéger les femmes et les hommes, la barbarie doit être condamnée purement et simplement. Il ne peut pas y avoir de condamnation à géométrie variable, on ne peut pas s'accommoder de certaines violences sinon à s'exclure du champ républicain. Notre groupe a cette constance qu'il condamne toutes les violences, d'où qu'elles viennent.

Ces choix politiques marquent aussi notre compassion et notre solidarité envers toutes les populations sans différence d'origine, de langue, de culture ou de religion. Il n'y a pas de liberté sans ordre et sans justice, et c'est dans le respect des droits et des libertés que peuvent s'exercer les principes de la République. C'est un enjeu majeur pour assurer la protection de notre démocratie qui n'est jamais acquise éternellement.

Lucien BARGE – maire de Jonage, **Pascal BLACHE** – maire de Lyon 6e, **Nathalie BRAMET-REYNAUD, Richard BRUMM, François-Noël BUFFET** – sénateur, **Carole BURILLON, Sandrine CHADIER** – maire de Craponne, **Pascal CHARMOT** – maire de Tassin-la-Demi-Lune, **Philippe COCHET** – maire de Caluire-et-Cuire, **Claude COHEN** – maire de Mions, **Doriane CORSALE, Chantal CRESPY, Laurence CROIZIER, Catherine DUPUY, Nadia EL FALOUSSI, Myriam FONTAINE, Séverine FONTANGES, Gilles GASCON** – maire de Saint-Priest, **Christophe GIRARD, Lionel LASSAGNE, Christophe MARGUIN, Jean MÔNE, Dominique NACHURY, Gaël PETIT, Clotilde POUZERGUE** – maire d'Oullins, **Christophe QUINIOU** – maire de Meyzieu, **Michel RANTONNET** – maire de Francheville, **Véronique SARSELLI** – maire de Sainte-Foy-Lès-Lyon, **Luc SEGUIN, Jean-Jacques SELLES** – maire de Chassieu, **Julien SMATI** – maire de Rillieux-La-Pape.

→ **La Métro Positive**
Métropole de Lyon – 20 rue du Lac
CS 33569 – 69505 Lyon Cedex 03
lametropositive@grandlyon.com

Les écologistes

L'EAU, UN BIEN COMMUN AU CŒUR DE NOTRE ACTION POLITIQUE

Les zones humides, un enjeu vital

Sans l'eau, nous ne sommes rien. Cette phrase résume bien le défi de gestion de la ressource en eau. La date de célébration mondiale des zones humides du 2 février vient nous rappeler le rôle vital qu'elles occupent. Elles représentent un enjeu majeur pour notre santé, notre sécurité et la lutte contre le changement climatique.

- Leur fonction hydrologique permet d'épurer l'eau des pollutions en agissant comme des filtres naturels et de participer au bon état écologique et à la qualité de la ressource.
- Leur fonction biologique en fait des réservoirs de biodiversité pour de nombreuses espèces comme les amphibiens, les poissons, les oiseaux, les insectes en leur offrant alimentation, refuge et site de reproduction.
- Leur fonction climatique participe à la régulation du climat global et local par des phénomènes d'évapotranspiration liés à la nature des sols et de la végétalisation.

On ne dénombre plus leurs multiples avantages. Elles nous offrent des fonctions récréatives et éducatives mais sont surtout des "éponges naturelles" qui favorisent le stockage de l'eau dans les sols, retiennent les crues, protègent les berges et rivages de l'érosion, soutiennent les débits des cours d'eau et disposent d'une fonction d'épuration importante. Elles sont essentielles pour notre sécurité et notre santé.

La Métropole, un territoire vulnérable

On le sait, le territoire de la Métropole est un des plus impactés par les bouleversements climatiques : les canicules, la raréfaction de la ressource, les inondations sont des aléas forts qui s'amplifient.

L'actualité proche et les inondations qui touchent très durement la population dans le Nord et le Pas-de-Calais nous rappellent les risques que nous encourons et le devoir de protection que nous avons vis-à-vis de nos populations.

Le territoire métropolitain, avec ses 2 grands fleuves que sont le Rhône et la Saône, ses 300 kilomètres de ruisseaux et 380 hectares de zones inondables, est particulièrement vulnérable face à ces enjeux.

Les dégâts liés aux grandes crues peuvent représenter un coût humain important – 330 000 personnes vivent dans une zone à risque d'inondation – et aussi un coût financier de plusieurs milliers d'euros si le territoire n'est pas préparé.

L'eau, une nouvelle matrice de nos politiques publiques

Dès le début du mandat, les élu·es écologistes et de la majorité sous l'impulsion d'Anne Grosperrin, Vice-Présidente de la Métropole de Lyon, ont porté leur vision de la gestion de l'eau. L'eau ne s'inscrit pas comme une ressource marchande mais comme un bien commun. Cette gestion plus équilibrée nous permet de mieux préserver et protéger la ressource face aux crises annoncées tout en anticipant d'autres sources d'approvisionnement, afin de garantir son accès à tous·tes.

Notre stratégie GEMAPI pour la gestion des milieux aquatiques et la prévention des inondations

Nous avons deux objectifs en ligne de mire : redonner ou maintenir le bon état des milieux aquatiques du territoire et procurer aux métropolitains un niveau de protection adapté face aux inondations.

Dès 2020, nous avons poursuivi les travaux de renaturation prévus tout en prenant le temps nécessaire pour penser sur le long terme et de façon concrète aux enjeux GEMAPI sur notre territoire.

La Métropole structure son action autour de quatre grands axes stratégiques : la mise en place d'une gestion patrimoniale pérenne des milieux aquatiques et des ouvrages GEMAPI, la gestion des risques liés à l'eau, comprenant notamment la protection inondation (travaux endiguements, aménagements…), la restauration de la qualité physique des cours d'eau et de leurs milieux (avec des travaux de restauration pour améliorer l'état écologique par diverses actions), et une gouvernance qui s'inscrit en cohérence avec les ambitions affichées.

Sur la période 2023 et 2027, ce sont 40 millions d'euros qui seront consacrés à la stratégie GEMAPI, dont plus de 25 millions d'euros d'investissement. Ce budget consolidera les actions passées comme les systèmes d'endiguements à Vaulx-en-Velin, Villeurbanne et Décines. La renaturation et le renforcement des berges du ruisseau des Vosges protégera les habitant·es de Vaulx-en-Velin et de Villeurbanne d'une crue de période de retour de 200 ans, contre 30 aujourd'hui, tout en développant le rôle de zones d'expansion des crues et de zones humides du Grand Parc.

Dernièrement, des travaux ont été menés sur le ruisseau du Ravin pour diminuer le risque d'inondation. D'autres projets de renaturation de cours d'eau et de zones humides ont eu lieu tels que la restauration du cours d'eau de la Mouche sur Saint-Genis-Laval et Irigny.

La taxe GEMAPI, récemment instaurée sur le territoire, permettra de mener les investissements nécessaires pour protéger efficacement nos habitant·es des risques encourus.

La stratégie ville perméable : une nouvelle vision

Les enjeux de l'adaptation au changement climatique nous obligent désormais à relever deux défis : changer d'échelle avec une stratégie plus offensive, construite et portée en transversalité avec les délégations et services concernés (urbanisme, voirie, végétalisation, économie, collèges…) et accélérer sa mise en œuvre.

Nous avons fait le choix de passer de la **ville imperméable à la ville perméable**. C'est un changement profond, un bouleversement de nos conceptions classiques de l'aménagement urbain qui s'appuie sur des solutions d'adaptation fondées sur la nature. C'est une rupture dans notre façon d'aménager le territoire, de fabriquer la ville, d'être en relation avec nos ressources naturelles. C'est toute la politique de l'eau, ressource finie, qui doit être prise en compte en amont et guider les autres politiques publiques concernées.

L'objectif est clair : multiplier par quatre le rythme de déconnexion et de désimperméabilisation par rapport au mandat précédent. Cela signifie désimperméabiliser et déconnecter les eaux pluviales sur 400 hectares de surfaces urbaines d'ici 2026 dans les espaces publics et privés en les remplaçant par des revêtements poreux, des plantations en pleine terre, des boisements en ville…

La ville et la Métropole développent des aménagements pour faciliter le ruissellement de l'eau. Parmi les réalisations, la création "d'arbres de pluie" qui laissent davantage passer l'eau tombée du ciel. Les "noues", sorte de fossé le long des routes ou pistes cyclables, permettent de nourrir les plantes en contrebas.

La Régie Publique de l'Eau fête ses 1 an !

"C'est une question de finalité : le privé gère une marchandise, le public gère un bien commun". C'est par ces mots que notre Vice-Présidente à la Métropole, Anne Grosperrin se prêtait à l'exercice de résumer en quelques mots notre démarche.

Le cœur de notre action est là : l'eau devient une matrice de nos politiques publiques et le retour à la régie publique représente pour nous une reprise de la maîtrise du service public essentielle dans une situation de tension de la ressource et de multiplication des crises.

Notre objectif est de mieux maîtriser la ressource en eau, limiter la pollution et lutter contre le gaspillage tout en disposant d'une tarification sociale pour les plus précaires.

La mise en œuvre de cette tarification sociale à destination des plus précaires sera la prochaine étape. Les discussions et réflexions s'achèvent et nous pourrons très vite vous en dire plus.

Fidèles à notre engagement, nous continuons à associer l'ensemble des acteur·rices et les citoyen·es qui se sont et qui souhaitent s'engager.

Notre vigilance sera constante au service de l'intérêt des populations.

→ **Vinciane Brunel & Benjamin Badouard**
Co-président·es du Groupe Écologiste

ONLYMOOV DEVIENT
L'AGENCE DES MOBILITÉS EN LIGNE

La Métropole vous accompagne
dans vos déplacements

Trouvez
toutes les infos
pour vos déplacements
sur votre nouveau site

MOBILITES.GRANDLYON.COM

MÉTROPOLE
GRAND LYON

agence des
→MOBILITES